

Colloque

REGARDS CROISES

TERRITOIRES ET PEUPLE KURDE, QUEL AVENIR ?

Déclaration finale

A l'initiative de la Coordination Nationale Solidarité Kurdistan (CNSK), s'est tenu, ce 13 novembre 2013, un colloque ayant pour thème "Regards croisés : territoires et peuple kurde, quel avenir?" placé sous le haut patronage de François Asensi, député de Seine Saint Denis, membre de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale.

Des territoires

La carte du Kurdistan parle d'elle - même : ce peuple sans État, ce peuple sans droits, ce peuple nié se répand sur un territoire de 550 000 km², grand comme la France métropolitaine, qui se joue des frontières mais qui reste relativement compact et homogène, hormis quelques zones formées à la suite d'émigrations forcées, ou autour de certaines agglomérations importantes : on citera comme exemple Istanbul qui, avec ses 3 millions de Kurdes, devient la plus grande ville kurde. Un peuple, combien sont-ils ? Autour de 35 à 40 millions peut-être. On peut ergoter sur ces chiffres, mais les faits sont là : les politiques d'éradication et/ou d'assimilation menées à l'encontre des Kurdes à travers les siècles, ont toutes échoué. Pour autant, elles ont laissé des traces, et les évolutions différentes dans chaque région kurde, d'un pays à l'autre, ne facilitent pas la réunion de toutes les forces qui s'organisent dans chaque partie du Kurdistan. "L'union est un combat". Les Kurdes y sont aussi confrontés.

Un seul peuple

C'est l'enjeu du premier Congrès National Kurde qui doit se tenir à Erbil (région autonome du Kurdistan irakien) et que nous appelons de nos vœux. Les Kurdes n'ont pas le pouvoir de s'imposer par la force mais, l'unité entre les quatre parties du Kurdistan (Turquie, Iran, Irak, Syrie), leur permettrait de s'imposer sur la scène internationale au milieu d'Etats aux frontières fabriquées naguère pour satisfaire les appétits européens qui deviennent au fil du temps de plus en plus obsolètes. Ce qui paraissait hier utopique et non négociable est regardé aujourd'hui avec crainte par certains et attention par tous. L'Irak est déjà un pays virtuel, dans lequel se déchirent sunnites

et chiites. A contrario la province kurde, à autonomie reconnue et protégée par ses peshmergas, affiche une économie en développement. Les Kurdes de Syrie, dotés eux aussi des « *Unités de Défense Populaire* » (YPG) du principal parti kurde, le Parti de l'Union Démocratique (PYD), sont en passe de s'imposer comme une force incontournable dans un État, en guerre civile, dominée par les clivages religieux. L'autonomie de la région que les Kurdes appellent "Rojava" est à l'ordre du jour. En Iran les revendications des kurdes restent d'actualité. Quant à la partie turque, les négociations tant souhaitées semblent dans l'impasse mais nécessité fait loi et la Turquie ne pourra pas continuer à ignorer la revendication prioritaire des Kurdes, celle de la reconnaissance identitaire, garantie par de nécessaires modifications constitutionnelles.

Regards croisés

Les intervenants plongés au cœur de la problématique kurde en Syrie et en Turquie ont apporté leur éclairage sur une situation complexe, celle des Kurdes dans un Moyen-Orient en pleine effervescence. Qu'ils soient remerciés pour la clarté de leur exposé. La diversité des points de vue provenant plus de la diversité des situations et des angles d'observation que de divergences de fond a pleinement justifié le titre : Regards croisés.

Les "Actes du congrès" reprendront les contributions de nos invités et feront l'objet d'une publication.

La politique de la France face à la question kurde

La France, avec la perspective d'une loi portant sur les accords sécuritaires avec la Turquie, ne favorise pas les processus démocratiques. Les procès se poursuivent contre les Kurdes accusés de sympathie avec le PKK, alors que l'enquête sur l'assassinat à Paris le 9 janvier 2013 des trois militantes kurdes marque le pas. L'opacité qui entoure l'enquête, le silence assourdissant du gouvernement aux différentes interpellations, renforcent notre conviction que ces accords sécuritaires, que nous dénonçons, n'ont été signés que dans le but de renforcer la répression à l'égard des militants kurdes réfugiés en France. Une telle attitude de la France ne peut qu'encourager la Turquie à ne pas s'engager dans le processus de Paix. Tous les démocrates doivent dénoncer cette politique qui vise à poursuivre sur le sol français les militants kurdes et leurs associations au motif fallacieux d'aide au terrorisme. La France, mais aussi l'Union européenne, les Etats-Unis, les organismes onusiens doivent inviter le Premier ministre turc, R.T. Erdoğan, à écouter les critiques concernant son "paquet de réformes" et à étudier les propositions faites notamment par le BDP. Concernant la lutte exemplaire des Kurdes syriens pour défendre leur région contre toutes forces armées qui cherchent à déstabiliser le pays, le silence des médias est le reflet de cette politique de l'autruche, prête à laisser faire le "sale boulot" par les combattants kurdes, mais se gardant bien d'apporter à la région, une quelconque aide, même humanitaire.

Quel avenir pour le peuple kurde ?

"On peut donner la liberté et un statut autonome pour les Kurdes sans modifier les frontières actuelles" a déclaré Selahattin Demirtas, co-président du BDP (Parti pour la Paix et la Démocratie). S'appuyant sur des assemblées citoyennes décentralisées, avec comme credo "démocratie, socialisme, écologie et féminisme", le "confédéralisme démocratique" que les Kurdes proposent est une volonté affichée tant au Kurdistan Nord (Turquie), qu'au Kurdistan occidental (Syrie). Il a déjà permis au BDP de remporter un large succès aux élections locales de mars 2009 en Turquie. Il anime au Kurdistan occidental le mouvement révolutionnaire commencé réellement le 15 mars 2011 et officialisé le 19 juillet 2012, avec la prise de pouvoir à Kobanê. Les femmes ont, dans les deux régions, toute leur place dans l'organisation de la vie citoyenne et leurs organisations sont actives dans les différents secteurs - de l'éducation à la défense, en passant par la culture, la santé et l'économie.

Kurdistan Sud - L'autonomie, c'est la situation actuelle des Kurdes en Irak. La constitution irakienne de 2005 reconnaît le Gouvernement Régional du Kurdistan, l'Assemblée Nationale du Kurdistan ainsi que les forces des Peshmergas en tant que forces armées légitimes, faisant partie du système de défense nationale. Des élections législatives se sont déroulées le 21 septembre dernier pour renouveler les membres du Parlement de la Région autonome du Kurdistan irakien. Le Président Masoud Barzani reste à la tête du pouvoir exécutif de la Région du Kurdistan. Le pluralisme est respecté. Quatre grandes formations se partagent la majorité des sièges (PDK, Goran, UPK et formations islamiques). La participation a été de 73%. Les électeurs ont élu 30 % de députées femmes. 11 sièges sur 111 sont attribués aux minorités ethniques et confessionnelles.

Kurdistan oriental - En Iran, la répression anti-kurde est terrible. Elle vise les associations culturelles de défense des droits de l'homme, les associations féministes, les syndicats et d'une façon générale tout début d'expression de la société civile. Arrestations, emprisonnements, tortures, condamnation à mort par pendaison visent particulièrement les militants ou des combattants du Parti pour une Vie Libre au Kurdistan (PJAK) considérés comme athées, mais les Kurdes sunnites sont aussi accusés d'être "ennemis de Dieu". Ces accusations sont passibles de peine de mort. Le régime iranien a exécuté au cours des deux dernières semaines plus de quarante détenus, dont seize Kurdes. Les autorités iraniennes ont officiellement reconnu avoir procédé à 304 exécutions depuis janvier 2013, 538 d'après Amnesty International. 25 détenus politiques kurdes sont dans le quartier des condamnés à mort en raison de leur appartenance présumée à des organisations kurdes interdites et de leurs activités pour le compte de ces groupes. La politique répressive ne faiblit pas. Deux frères kurdes, l'un journaliste, l'autre patron de presse, sont poursuivis pour avoir accordé des interviews à des médias étrangers au sujet de la situation des droits humains dans la province du Kurdistan. L'un d'eux est accusé d'« inimitié à l'égard de Dieu » (mohareb) et de « corruption sur la Terre » (ifsad fil-arz), charges passibles de la peine capitale.

Kurdistan Nord - En Turquie, Les Kurdes restent mobilisés pour gagner les élections municipales de mars 2014. Le BDP s'est fixé comme objectif de conserver toutes les mairies gagnées en grand nombre en mars 2009 et d'en conquérir de nouvelles. Un nouveau parti politique, le HDP (Parti de la Démocratie des Peuples), est né en Turquie, avec comme objectif de rapprocher, dans l'ouest de la Turquie, notamment à Istanbul, les forces pro-kurdes et celles de la gauche turque. Abdullah Öcalan a salué cet événement comme se situant dans la droite ligne de la lutte révolutionnaire du PKK qui a puisé son inspiration dans des mouvements de gauche. L'esprit de Gezi a soufflé. Les tirs tendus de grenades lacrymogènes contre les manifestations de la place Taksim ont fait voler en éclats les préjugés à l'égard des Kurdes. Le regard a changé. Les manifestants, jeunes pour la plupart, ont subi la répression jusqu'alors réservée aux kurdes et partagé ensemble une exigence commune de démocratie et de liberté d'expression. Les revendications se rejoignent : gouvernance territoriale, autonomie démocratique, éducation dans la langue maternelle, liberté de croyance, droits pour les alévis, liberté pour les prisonniers politiques, non à l'exploitation capitaliste, oui à l'écologie, non aux mesures discriminatoires contre les homosexuels non aux interventions impérialistes en Syrie, soutien aux Kurdes de Syrie, Dans leur proposition de "confédéralisme démocratique", les Kurdes incluent le respect du pluralisme. Plus déterminés que jamais, les représentants du peuple kurde entendent laisser la porte ouverte à des négociations de paix et continuent à réclamer la libération des milliers de détenus pour délits d'opinion, élus et cadres politiques et associatifs, intellectuels, journalistes, avocats, syndicalistes, étudiants, enfants ou simples citoyens, qu'ils soient Kurdes, Turcs, Arméniens. Condamné à la prison à vie alors qu'il est le négociateur incontournable pour une paix négociée et durable, Abdullah Öcalan doit être libéré. Doivent être libérés également les combattants du PKK, condamnés à de lourdes peines qui croupissent dans les prisons de l'Etat turc, certains gravement malades et en fin de vie.

Kurdistan occidental - En Syrie, la guerre civile fait rage, - avec son cortège de destructions massives, de morts, de blessés, de réfugiés, de prises d'otages -, entre l'armée du dictateur Bachar el-Assad et les forces rebelles de l'opposition qui, regroupée au sein du Conseil National Syrien, refuse d'intégrer dans son programme la reconnaissance de l'autonomie régionale pour les Kurdes de Rojava. Ces derniers doivent faire face aux forces armées gouvernementales et aux différents groupes extrémistes islamistes, tels que l'Etat Islamique en Irak et au Levant (EIL) et le Front Al-Nosra, groupes affiliés à Al-Qaïda. Chaque jour, de violents combats engagent les forces militaires des YPG contre ces groupes pour libérer villes et villages kurdes. Les succès militaires permettent d'asseoir une administration civile qui s'appuie sur les assemblées citoyennes décentralisées mises en place selon les principes énoncés dans le "confédéralisme démocratique". La Turquie a choisi son camp en armant, entraînant et finançant ces groupes terroristes qui veulent imposer un Etat islamiste en Syrie. La communauté internationale, qui reconnaît le Conseil National Syrien, ignore les Kurdes alors que ces derniers doivent faire face à deux fronts militaires et que, dans leur région, des dizaines de milliers de personnes de différentes confessions tentent d'y trouver refuge.

Résolutions

Nous exigeons de la France, des Pays européens, de l'Union européenne, des Etats-Unis et des organismes onusiens :

1. Qu'ils condamnent toutes les atteintes aux droits fondamentaux dont sont victimes les Kurdes, en Iran, en Syrie et en Turquie.
2. Qu'ils reconnaissent la légitimité des revendications du peuple kurde :
 - a. reconnaissance identitaire garantie juridiquement et constitutionnellement, assurant par là-même la liberté de pensée et d'organisation
 - b. reconnaissance du droit à une autonomie démocratique
 - c. reconnaissance du droit à l'éducation dans la langue maternelle.
3. Qu'ils soutiennent le projet de résolutions de l'ONU demandant la libération de tous les prisonniers politiques, civils et combattants.
4. Que toutes les procédures judiciaires soient annulées, que tous les détenus politiques soient libérés et que tous les combattants puissent rentrer au pays et jouir de leurs droits civiques et politiques.
5. Qu'ils déploient tous les efforts diplomatiques pour obtenir la libération de tous les otages pris dans les populations civiles ou parmi les journalistes.
6. Qu'ils déploient tous les efforts diplomatiques pour obtenir de la Turquie une attitude constructive visant aux termes des négociations à une solution politique et équitable de la question kurde.

Nous demandons avec force :

Que la France et l'Union Européenne s'engagent à prendre et à soutenir toutes les initiatives de paix dans la région kurde.

Que l'Union Européenne conditionne la poursuite des accords de coopération avec la Turquie, à un règlement politique et pacifique de la question kurde.

- Que la France et l'Union Européenne prennent toutes les initiatives diplomatiques favorisant la libération de tous les prisonniers politiques dont Abdullah Öcalan.
- Que l'Union Européenne retire le PKK de sa liste des organisations terroristes.
- Que la France renonce au projet de loi portant sur la coopération policière avec la Turquie et que cessent toutes les mesures répressives envers les militants kurdes vivant en France
- Que la France entreprenne tous les efforts nécessaires à l'aboutissement de l'enquête sur l'assassinat des trois militantes kurdes perpétré le 9 janvier 2013 à Paris.
- Que la France, l'Union européenne, et les pays européens assurent la protection des défenseurs des droits humains.

Nous soutenons :

1. "Le Comité international de soutien aux intellectuels de Turquie" mis en place par le Collectif VAN [Vigilance Arménienne contre le Négationnisme].
2. La campagne d'Amnesty international en faveur de deux journalistes kurdes arrêtés en Iran, et passibles de la peine de mort pour avoir dénoncé les atteintes aux droits de l'homme.
3. La campagne pour la reconnaissance du génocide arménien.